

## Vers des propositions alternatives pour le recrutement et la formation

*Ou comment viser une culture commune pour les enseignants quelque soit leur parcours d'origine et garder un recrutement par concours sans baisser l'ambition ni modifier le rôle des masters ?*

Le schéma proposé par le ministère pour la formation combine la même année concours et master, en conditionne la réussite au concours à l'obtention du master2. Ce schéma pose de nombreux problèmes : des problèmes de contenus (type de master, rapport concours/masters), des problèmes de moyens (postes de stagiaires, pré-recrutement...), des problèmes pour les étudiants (recul du moment de la première rémunération) et des problèmes de faisabilité (problèmes des reçus au concours et collés au master et inversement).

La formation n'y gagnera rien en qualité et à terme, les étudiants passeront probablement d'abord un M2 avant de passer le concours ; les recrutements hors concours se multipliant, le phénomène s'amplifiera.

Pour élever réellement le niveau de qualification des enseignants fonctionnaires, il faut dépasser le statu quo. Les propositions ci-après sont une base de réflexion proposée par le SNEP-FSU. Elles s'appuient sur les mandats des syndicats de la FSU (pré-pro, pré-recrutements, maintien des IUFM, concours, entrée dans le métier, etc..) et intègrent la mastérisation et le LMD.

### 1. Concevoir l'accès au même métier par plusieurs parcours

Pour sortir des fausses oppositions premier/second degré et assurer un vivier d'étudiants dans toutes les disciplines, il faut concevoir plusieurs schémas pour accéder aux métiers de l'enseignement, et non un seul. Cette idée n'est pas nouvelle puisqu'il existe déjà des concours internes, 2<sup>nd</sup> concours externe (reconversions...), etc. Mais, actuellement il y a une voie considérée comme « normale », les autres étant des exceptions. Dans le schéma que nous proposons ci-après, il y aurait trois voies d'accès au concours qui dépendent du parcours antérieur de l'étudiant et du moment où il décide de devenir enseignant. Le repère commun étant qu'en fin de cursus, chaque enseignant doit avoir des compétences disciplinaires/professionnelles au sens large, en lien avec la recherche, et être armé pour continuer à se former tout au long de sa carrière.

Ces trois parcours ont la même « valeur ». Pour tous, le repère de fin de formation est Bac +7 (première année de titulaire), avec un master. Le recrutement par concours se fait en fin de M2. Un des schémas propose un concours en deux temps avec des pré-recrutements. Les contenus de concours sont différents pour les 3 parcours.

### 2. Les trois parcours

Le premier parcours est celui des étudiants qui choisissent le métier d'enseignant au plus tard à la fin de la licence.

Le deuxième parcours correspond aux étudiants qui s'engagent principalement dans des études disciplinaires classiques.

Le troisième parcours correspond aux reconversions (expérience antérieure ou autre).

Il faut envisager des aides pour tous. Particulièrement, des pré-recrutements et/ou allocations d'IUFM sont nécessaires pour les étudiants qui s'engagent tôt parce qu'ils ont moins de possibilité de reconversion.

La proportion entre ces trois concours est à déterminer : cela peut dépendre des filières et du vivier.

**Schéma général des trois parcours**

	« Parcours professionnel » Choix dès la licence	« Parcours disciplinaire » Choix tardif	Reconversion & autres
Licence 1	<b>Licence disciplinaire</b> + pré-pro	<b>Licence disciplinaire</b>	
Licence 2			
Licence 3			
Fin de L3	<b>concours 1<sup>ère</sup> partie admissibilité</b> (disciplinaire)		
<b>Master 1</b>	Pré-recrutement (élève-professeur) Allocation IUFM <b>Master « enseignement »</b> disciplinaire ou pluridiscipl. + stage de PA	<b>Master disciplinaire</b>	
<b>Master 2 Bac+5</b>	<b>Allocation IUFM</b> Suite + Mémoire prof		<b>VAE - prépa concours,</b> allocation IUFM
<b>Concours</b>	<b>2<sup>e</sup> partie de concours</b> Admission (professionnel)	<b>Concours fin M2</b> Epreuves disciplinaires	<b>Concours fin M2</b> Disciplinaire+ pré-pro
<b>Année de fonctionnaire - stagiaire Bac+6</b> Formation professionnelle <i>Titularisation</i>	<b>Service allégé (1/2)</b> ½ formation IUFM Compléments formation (Analyse de pratiques...)	<b>Service très allégé ¾</b> formation IUFM 1/4 stages massés ou filés + Pratique accompagnée	<b>Service très allégé ¾</b> ¾ formation IUFM 1/4 stage + pratique accompagnée Ecriture d'un mémoire pro
<b>1<sup>ère</sup> année titulaire Bac+7</b>	Stages de FC sur temps de travail. APP, travail en équipe...	Service allégé Compléments de formation	Service allégé <b>Obtention du master</b>

## Description de la formation master / concours

### 2.1. Parcours « professionnel » : concours en deux parties

Les étudiants qui font le choix précoce du métier d'enseignant suivent de la pré-pro, passent une première partie de concours en fin de L3 (essentiellement disciplinaire : discipline universitaire étudiée (pour éviter une prépa concours qui mordrait sur la licence)+ 20% pré-pro/ oral ?).

Ils entrent à l'IUFM en début de M1 (master enseignement), ils sont allocataires (allocations d'Etat ou régionales) ou pré-recrutés (élève-professeur).

M1 et M2 sont organisés autour d'un renforcement disciplinaire (ou pluridisciplinaire) en lien avec enseignement/ apprentissage, avec mémoire professionnel en M2 (lien et méthodologie de recherche). Enrichissement du disciplinaire par de la didactique comparée (particulièrement pour les bivalences PLP, polyvalence pour les PE). Analyse de pratiques en lien avec le mémoire professionnel.

La 2<sup>e</sup> partie de concours en fin de M2 est une épreuve liée à une séquence en classe + analyse + soutenance de mémoire (type épreuve de CAFIMF actuel) avec un jury différent de celui du master.

S'ils sont reçus (il peut y avoir des collés, mais en nombre beaucoup moins grand qu'aujourd'hui), ils sont fonctionnaires-stagiaires (service allégé) et titularisés en fin de T1. Ils ont des compléments de formation jusqu'en T1 (début de Formation continue).

### 2.2. Parcours « disciplinaire » : concours en fin de M2 (en juin, ils ont le M2)

Ces étudiants font un master (disciplinaire « classique ») dans la filière de leur choix. Ils ont donc une formation universitaire qui donne des outils théoriques (et donc de conceptualisation) non liés directement à l'enseignement. Ils passent un concours en fin de M2 (ils ont obtenu le M2 ou sont en attente de leurs résultats) ou bien après un M2. Ce concours est essentiellement disciplinaire (+ 20% pré-pro/oral ?). S'ils sont reçus, ils sont fonctionnaires-stagiaires en responsabilité (: ¼ de service maximum), ont une formation IUFM pour ¾ du temps et un suivi par des formateurs (une équipe formée à cette fonction). Titularisation en fin d'année ; ils ont un service encore allégé en T1 et des compléments de formation avec suivi d'un professeur référent (formé à cette fonction).

### 2.3. Reconversions et autres

C'est le schéma qui existe aujourd'hui pour les personnes en reconversion (pour le CRPE), mais un an plus tard. Dans une période transitoire (et après ?), il permet à toutes les personnes qui ont un M1 de présenter un dossier d'admission en IUFM. Pour une reconversion, il est difficile de s'engager deux ans avec risque d'échec. Il est difficile aussi de demander un niveau disciplinaire de M à des gens qui sont en reconversion. Avec un concours qui vérifie à la fois du disciplinaire et du professionnel, on sélectionne des personnes qui, ensuite, auront deux ans pour valider un master2 (le mémoire professionnel demande des compétences qui n'ont pas été vérifiées avant ; lien avec la recherche), tout en étant fonctionnaire-stagiaire.

Des formations conjointes des trois parcours sont possibles (nécessaires ?) pendant l'année de fonctionnaire-stagiaire et T1.

Tout étudiant qui veut poursuivre en thèse le peut. C'est un enjeu important pour le développement de la recherche en éducation.

*L'enjeu est de viser une culture commune pour les enseignants quelque soit leur parcours d'origine, de garder un recrutement par concours sans baisser l'ambition ni modifier le rôle des masters. L'enjeu est aussi de dépasser les clivages totalement contre-productifs entre formation disciplinaire et formation professionnelle, entre le premier et le second degré.*

*Ces propositions sont à discuter, elles sont à affiner suivant les disciplines et les degrés d'enseignement.*

*D'avance merci pour votre participation au débat. Contributions à envoyer à [claire.pontais@snepfsu.net](mailto:claire.pontais@snepfsu.net)*

**Sur le plan des moyens :**

- *Les concours proposés ne coûtent pas plus cher qu'actuellement.*
- *Dans ce schéma, l'année de fonctionnaire-stagiaire coûte, ainsi que l'année de T1... ce sont les revendications actuelles de la FSU.*
- *Les pré-recrutements (statut d'élève-professeur) sont pour ceux qui s'engagent sur 2 ans (donc pas pour tous). Les autres ont des aides étudiantes (telles que les revendiquent les syndicats étudiants).*